



Strasbourg European School Parents' Association

Elternvereinigung der Europäischen Schule Straßburg

Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Européenne de Strasbourg

Organisation du service de restauration à l'Ecole Européenne de Strasbourg

Compte-rendu de la réunion avec M. Fillon (ville de Strasbourg), le 23 janvier 2012

Personnes ayant participé à la réunion

- Didier Fillon, ville de Strasbourg
- Agnès Ciccarone, APE-EES

Introduction

Des parents d'élèves souhaiteraient voir introduire à l'Ecole européenne de Strasbourg la formule tickets pour la restauration qui existe dans les autres écoles de la ville.

Ce système est considéré comme avantageux par ces parents car il permet notamment une plus grande flexibilité que la formule de l'abonnement. Certains parents souhaiteraient par ailleurs avoir la possibilité de panacher entre la cantine et la lunch box.

C'est à la suite de ces demandes que l'APE-EES a sollicité une rencontre auprès de M. Fillon, responsable pour la restauration scolaire pour la Ville de Strasbourg.

Le contexte actuel

En introduction de la réunion, M. Fillon a tenu à clarifier les raisons des choix actuels concernant la restauration à l'Ecole européenne, qui ne prévoient pas la formule ticket.

Il a ainsi souligné les éléments clefs suivants :

- 98% des enfants de l'Ecole européenne fréquentent la restauration, soit env. 260 enfants sur env. 315.
- le marché de la restauration est un marché triennal, conclu pour un an et renouvelable 2 fois (soit pour le marché en cours, renouvelable en 2012 et 2013).
- dans le cadre de ce marché, la ville est séparée en lots géographiques (il y a plus de 50 sites de restauration). Des contraintes ont été imposées aux prestataires dans le cadre du cahier des charges, notamment : l'intégration d'une démarche bio, l'intégration sociale et la restauration du coût carbone.

C'est ainsi que le choix s'est porté sur l'Alsacienne de restauration, qui pouvait répondre à ces contraintes.

- l'Ecole européenne est intégrée dans ce marché. Or, comme à l'origine, dans ses murs actuels, l'école était considérée comme provisoire, la Ville a négocié avec l'Alsacienne de restauration afin que celle-ci mette à disposition ses propres agents pour le service à l'EES.

Conséquences :

- la Ville a donc fait le choix de ne pas mettre un agent de restauration de la Ville à l'EES (il n'y en a qu'un de 11h à 15h30 pour aider au service et au nettoyage uniquement)



Strasbourg European School Parents' Association

Elternvereinigung der Europäischen Schule Straßburg

Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Européenne de Strasbourg

- étant donné que la fréquentation était plus importante qu'attendue, et le nombre total d'enfants plus élevés, a été fait le choix d'imposer la formule abonnement à la cantine (en parallèle de la lunch box) pour limiter le surcoût pour l'Alsacienne de restauration

Le problème de l'intégration de la formule ticket à l'EES en l'état des lieux

Deux types de problèmes se posent actuellement :

- il faudrait un agent présent dès 8h pour que les commandes puissent être passées avant 9h
- l'écart type d'un jour à l'autre entre le nombre de repas, difficile à prévoir, et le souci d'éviter les pertes

On peut par ailleurs s'interroger sur l'écho que trouverait l'introduction de cette formule. En effet :

- la plupart des enfants sont d'ores et déjà abonnés pour 4 voire 5 jours à l'heure actuelle.
- le système actuel prévoit une certaine flexibilité (peut-être mal connue des parents ?).

Ainsi :

- si une famille a abonné son enfant pour 4 jours, mais souhaite exceptionnellement l'inscrire pour un mercredi, par ex., il est possible de commander un repas en plus si la famille informe M. Fillon au plus tard le jeudi d'avant. La famille devra alors fournir un ticket (acheté en mairie de quartier) soit avant le jour du repas, soit après.
- en cas de 3 jours consécutifs d'absence de l'enfant, les repas manqués ne seront pas facturés, si tant est que la famille fournit un certificat médical à M. Fillon.
- par contre, le système ne prévoit pas de défacturation pour motif personnel (absence de l'enfant liée à des vacances prolongées par ex., sur le temps scolaire).

Le problème du panachage

(= entre cantine et lunch box).

Plusieurs problèmes se posent, qui ne permettent (et ne permettront pas à l'avenir) pas le panachage, à savoir :

- Problème pour la facturation pour les services de la Ville : les données de chacun des enfants doivent être entrées manuellement par une même personne chaque jour ! Même sur des jours fixes, le panachage engendrerait donc un surcoût de travail pour la comptabilité.
- Problèmes d'organisation : cela risquerait d'engendrer une demande accrue pour les lunch box, or il n'y a déjà, aujourd'hui, plus de place pour les lunch box.
- Problème pour les enfants : ils auraient du mal à s'y retrouver, à savoir quel jour ils mangent où.



Strasbourg European School Parents' Association

Elternvereinigung der Europäischen Schule Straßburg

Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Européenne de Strasbourg

Que peut-on quand même faire pour demander l'instauration de la formule tickets à l'EES ?

A été suggéré l'envoi d'un courrier au Directeur du service de l'éducation de la Ville (CC Directeur adjoint et chef de service).

Argument principal : l'Ecole européenne est désormais considérée par la Ville comme une école comme les autres, alors allons jusqu'au bout de la logique. L'EES a droit au même traitement/ fonctionnement que les autres écoles quant à l'organisation du service de restauration, et l'on demande donc l'introduction de la formule ticket. D'autant que, la nouvelle école n'ouvrant pas ses portes avant 2015/2016, le site actuel ne peut plus être considéré comme provisoire...

Enfin, les problèmes évoqués ci-dessus pour l'instauration de la formule ticket sont propres à toutes les écoles de la Ville, qui pourtant offrent cette formule, et ne représentent donc pas des obstacles viables pour l'instauration du même système à l'EES.

Conclusions / Prochaines étapes

- Si le panachage a peu de chances d'être établi, la volonté actuelle de la Ville de traiter l'EES comme les autres écoles de Strasbourg peut jouer positivement pour l'introduction de la formule tickets. L'APE-EES pourrait donc se charger de faire un tel courrier. En parallèle, l'APE-EES pourrait demander à la Ville de, au moins, mieux communiquer sur les flexibilités du système actuel (cf ci-dessus) qui sont peut-être mal connues des parents et offrent une alternative en attendant l'instauration éventuelle de la formule tickets à la rentrée 2012.
- Un autre point a été évoqué en fin de réunion : le problème du goûter. Depuis peu, les animateurs du périscolaire redistribuent des « restes » des goûters de midi (fruits notamment, pas de produits lactés) pendant les heures de garderie. M. Fillon a tenu à rappeler qu'il s'agissait ici d'un geste écologique, visant à limiter les gâchis, et nullement à remplacer le goûter de l'après-midi que les parents, comme le goûter du matin, doivent continuer de fournir à leurs enfants. L'APE-EES pourrait donc solliciter la direction de l'Ecole pour que ce rappel soit fait aux parents.